

Le temps joue contre la justice

Résumé exécutif

L'absence d'obligation de rendre des comptes pour les crimes de guerre, y compris le meurtre de civils, le viol, le pillage, l'extorsion et l'asservissement, est l'un des principaux obstacles à la création d'un environnement propice à la paix et au développement dans l'Est du Congo. La vérité sur les événements douloureux du passé doit être établie, et un processus de réconciliation doit avoir lieu pour que le pays puisse aller de l'avant. Conjointement aux mécanismes d'établissement de la vérité, les auteurs des crimes les plus graves doivent être traduits en justice. Une paix durable ne peut prendre racine au Congo tant que les auteurs de ces crimes resteront en liberté. Dans la région mouvementée de l'Est du pays, l'armée congolaise doit s'imposer comme le protecteur des civils, et non comme leur prédateur.

Cependant, la question de la réforme de la justice militaire et de la justice transitionnelle au Congo est complexe et source de discorde politique. Il faut qu'il y ait une réelle volonté politique à la fois de la part du gouvernement congolais mais aussi au sein même des FARDC. La communauté internationale doit également être prête à exercer des pressions tout en accompagnant et en soutenant les efforts locaux dans la durée. Enfin, les collectivités locales, la société civile, et les chefs traditionnels doivent participer et contribuer de façon équitable à ces processus. A défaut de suivre cette voie, la région sera condamnée à subir le fameux dicton du dramaturge Eugene O'Neill, *"Il n'y a pas présent ou de futur, seulement le passé, qui se répète encore et encore, maintenant."*¹

Ce rapport aborde les défis de la réforme de la justice au Congo et explore des solutions possibles pour l'avenir. Les idées présentées sont tirées de discussions avec de nombreuses personnes engagées sur le terrain dans cette bataille contre l'impunité.

Des tentatives de réforme sont en cours et il existe quelques signes encourageants. Dans l'Est du Congo, des tribunaux mobiles récemment créés et soutenus par le gouvernement, les FARDC, et les partenaires internationaux ont, pour la première fois, arrêté, jugé et condamné des officiers militaires pour viols et crimes de guerre dans le Nord-Kivu. Il existe aussi une initiative au sein du gouvernement congolais pour mettre en place des cours spécialisées mixtes - composés d'avocats, de procureurs et de juges congolais et internationaux - avec la compétence et la capacité de juger les crimes de guerre internationaux et les crimes contre l'humanité qui ont eu lieu dans la partie orientale du pays entre 1994 et 2003, ainsi que les affaires plus récentes et les dossiers en cours. De façon plus générale, ces tribunaux contribuent également à renforcer les capacités au sein du système judiciaire congolais. En outre, les FARDC, les Nations Unies et des groupes de la société civile congolaise œuvrent pour établir et mettre en place des lignes directrices et des mécanismes de protection civile qui permettraient aux individus et aux communautés de témoigner dans des affaires pénales, sans crainte de représailles. Ces avancées déterminantes mettent en évidence les liens d'interdépendance entre la réforme du secteur judiciaire et la réforme du secteur de la sécurité.

Pour le moment, il n'a jamais eu de tentative systématique d'aborder la question de l'impunité au sein du système judiciaire congolais, mais plutôt une série d'initiatives ad hoc visant à renforcer les capacités locales ou des interventions extérieures cherchant à juger les violations des droits de l'homme. Bien que ces deux types d'initiatives soient nécessaires, elles doivent relever d'un ensemble de mesures bien plus vaste englobant plusieurs autres secteurs notamment la gouvernance, la sécurité et la gestion des ressources. Compte tenu de l'état actuel du système judiciaire au Congo, les chefs de file congolais qui souhaitent promulguer une telle réforme ont besoin, dès le départ, d'un partenariat international ; sinon, les obstacles resteront trop nombreux et les ressources insuffisantes. Si la communauté internationale s'engage dans un partenariat durable et coordonné avec les organisations locales de la société civile, les professionnels du droit congolais et les autres parties prenantes pour créer des stratégies à long terme en faveur d'une telle réforme, alors il sera possible d'enregistrer des succès durables.

A court terme, *Enough Project* propose cinq recommandations au gouvernement des États-Unis et aux autres pays donateurs pour soutenir la réforme de la justice au Congo et la lutte contre l'impunité.

1. Adopter une approche concertée qui englobe à la fois pressions et conditionnalités au niveau de l'Etat et soutien aux organisations de la société civile au niveau local, afin de s'assurer que la loi sur les « cours spécialisées mixtes » soit adoptée et mise en place.
2. Travailler avec des partenaires locaux chargés de la mise en œuvre, pour étendre la compétence juridique des tribunaux mobiles aux crimes économiques et au pillage des ressources naturelles; t mettre en place des stratégies à long terme de renforcement des capacités pour améliorer les fonctions résiduelles de justice qui supportent les tribunaux mobiles.
3. Faire pression sur les gouvernements congolais et rwandais pour l'arrestation immédiate du général Bosco Ntaganda.
4. Agir en coordination avec les Nations Unies, la CPI et le gouvernement congolais pour élargir les objectifs de la justice internationale et nationale au pillage des biens et des ressources naturelles ainsi qu'aux crimes de guerre économiques ; commencer à émettre des actes d'accusations contre les auteurs des crimes les plus graves.
5. Soutenir publiquement les groupes congolais et les individus qui travaillent pour la mise en place de Commissions de Vérité et de Réconciliation, ou CVR, qui seront créées en liaison avec les cours spécialisées mixtes pour permettre aux communautés touchées par le conflit d'utiliser des méthodes traditionnelles de résolution de conflits à l'échelon local.

Beaucoup de personnes au sein du gouvernement congolais continuent d'adopter le mantra qui stipule que "la justice est l'ennemi de la paix" et ces personnes ont peur que les initiatives visant à poursuivre les auteurs des crimes les plus graves ravivent le conflit. De nombreux anciens chefs rebelles de la première et de la deuxième guerre congolaise occupent aujourd'hui des postes de haut niveau au sein du gouvernement et pourraient eux-mêmes être impliqués dans des crimes de guerre, ce qui les rend réticents à soutenir une vraie réforme qui lierait la réforme de la justice à des efforts plus vastes en faveur d'un leadership responsable et d'une réforme du secteur de la sécurité au Congo. Enfin, la protection des personnes qui s'engagent dans des processus de vérité et de réconciliation ou qui témoignent dans des affaires pénales est actuellement loin d'être garantie. Sans cette protection des civils, ces initiatives de réforme de la justice resteront, dans le meilleur des cas, vains.

Esquiver la justice pour promouvoir la stabilité à court terme peut recueillir un certain soutien politique, mais les Congolais doivent faire face à leur douloureuse histoire de violence s'ils veulent établir une paix durable. Si les responsables des crimes les plus graves ne sont pas traduits en justice et si les griefs et les haines existantes qui découlent d'années de conflit ne sont pas traités, les violences vont probablement continuer à perdurer. Pour cultiver la paix, justice doit être rendue.

¹ O'Neill, Eugene Gladstone (1956). *Long Voyage du Jour à la Nuit* (Première Edition éd.). New Haven.